

**COMITE DE GESTION**  
**de point d'eau collectif autonome**

*Secteur: EAU*

**PROFIL DU POSTE**

<b>Rôle</b>	Le comité de gestion de point d'eau autonome a pour mission d'assurer le fonctionnement du service de l'eau assuré par les points d'eau de type puits, source aménagée et pompe à motricité humaine
<b>Principales responsabilités</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• gestion technique</li><li>• gestion financière</li><li>• relations avec les usagers et le maître d'ouvrage</li></ul>
<b>Qualifications</b>	Les membres du comité de gestion (un président, un technicien, un trésorier et éventuellement une personne en charge des relations extérieures) sont la plupart du temps bénévoles. Formés sur le tas, les qualifications requises sont de savoir tenir un cahier de gestion ainsi que des capacités oratoires pour animer des réunions d'information auprès des usagers
<b>Employeur</b>	Le comité de gestion est indépendant avec un statut d'association
<b>Outils de travail</b>	cahier de gestion, caisse, compte rendu des réunions, cahier d'entretien et de maintenance

## BESOINS DE FORMATION

Activités	Compétences requises	Problèmes identifiés	Besoins en formations	Objectifs pédagogiques
1. gestion technique	assurer l'entretien et la maintenance des ouvrages	Les opérations préventives d'E&M sont souvent approximatives	1. maîtriser le fonctionnement des infrastructures et équipement en place 2. assurer l'entretien et la maintenance de 1er niveau	a- connaître les principes de fonctionnement des ouvrages b- connaître les règles d'hygiène autour du point d'eau Savoir les diffuser auprès des usagers (méthodes IEC) c- connaître les interventions de base pour l'entretien (essentiellement pour les PMH, comme graissage de chaîne, etc.)
			2. déléguer l'entretien et la maintenance nécessitant des compétences particulières	a- savoir négocier des prestations auprès des artisans réparateurs (essentiellement pour les PMH)
2. gestion financière	assurer la gestion financière: fonctionnement, investissement	la caisse est souvent vide et la mobilisation de financement peut prendre du temps	1 anticiper les besoins de financement pour les interventions lourdes.	a- connaître les différentes stratégies de mobilisation d'argent (cotisation forfaitaire, cotisation à la panne, etc.)
			2 assurer l'approvisionnement de la caisse	b- savoir gérer les entrées et sorties de la caisse
3. relations avec usagers maître d'ouvrage	dialoguer avec les bénéficiaires du service	- le dialogue citoyen autour du service est souvent ignoré - pas de compétence en matière d'animation et de communication	1. rendre compte et écouter les usagers	a- Rendre compte régulièrement de la qualité du service auprès des usagers b- Mesurer régulièrement l'appréciation du service par les usagers et écouter leurs attentes
			2. rendre compte auprès du maître d'ouvrage	a- Rendre compte régulièrement de la qualité du service auprès de la collectivité locale